

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 22992
Numéro SIREN : 822 908 133
Nom ou dénomination : A.F.G.

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2022 sous le numéro de dépôt 44653

A.F.G
Société par actions simplifiée
au capital de 3 332 euros
Siège social : 12 rue Notre-Dame des Victoires
75002 PARIS
822 908 133 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 31 décembre à 10 heures,

Les associées de la société A.F.G, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 12 rue Notre-Dame des Victoires – 75002 PARIS sur convocation faite par la présidence.

L'Assemblée est présidée par, Monsieur Serge MARTEL de LA CHESNAYE, Président de la Société FINANCIERE FRANCAISE D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX, Présidente de la société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Autorisation des cessions d'actions en date du 31 décembre 2021 et agrément du nouvel associé,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

h g sue

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés connaissance prise :

- du projet de cession de 666 actions devant intervenir le 31 décembre 2021 entre Monsieur Michel ROUSSEAU PORTALIS, cédant et Monsieur Daniel GUERIN, cessionnaire,
- du projet de cession de 1 333 actions devant intervenir le 31 décembre 2021 entre la société FINANCIERE FRANCAISE D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX cédante, et Monsieur Daniel GUERIN, cessionnaire,
- du projet de cession de 1 333 actions devant intervenir le 31 décembre 2021 entre la société FRANCE ANNONCES cédante, et Monsieur Daniel GUERIN, cessionnaire.

Décide d'agréer en qualité de nouvel associé, sous condition suspensive de la réalisation desdites cessions :

- **Monsieur Daniel GUERIN,**
Né le 23 janvier 1943 à Paris (75),
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Annie VRIGNAUD ,
Demeurant au 8 Avenue Michelet 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

L'Assemblée Générale charge son Président de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte du cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte de la démission de la Société FINANCIERE FRANCAISE D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Daniel GUERIN,**
Né le 23 janvier 1943 à Paris (75),
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Annie VRIGNAUD ,
Demeurant au 8 Avenue Michelet 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

h h

me

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

**La Société FINANCIERE FRANCAISE
D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES
ET ENVIRONNEMENTAUX**

Associée sortante

Représentée par Monsieur

Serge MARTEL de LA CHESNAYE

« Bon pour démission de
mes fonctions de Présidente »

*Bon pour démission
de mes fonctions de
Présidente.*

Michel ROUSSEAU PORTALIS

Associé sortant

Plc
Ammed

La société FRANCE ANNONCES

Associée sortante

Représentée par Monsieur

Jean-René TANCREDE

Ammed

Daniel GUERIN

Associé entrant

« Bon pour acceptation de mes
fonctions de Président »